

LA

REVUE ÉCO

DE PARIS - VALLÉE DE LA MARNE

Au service
des entreprises

www.agglo-pvm.fr



Paris
Vallée de la Marne
LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

SOMMAIRE

P. 4 - SAVOIR-FAIRE

L'AGGLOMÉRATION
AU SERVICE DES ENTREPRISES

P. 6 - GRANDS PROJETS

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE
AMÉNAGEMENT DES ZONES
D'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

P.10 - ENTREPRENARIAT ENGAGÉ

TERRITOIRE FRENCH IMPACT
L'AGGLO LABELLISÉE

BOOSTEZ VOTRE PROJET ENGAGÉ
LES CIBOULETTES
DRAGONFLY
ANNE LACROIX
LES BRICOLES DE NICOLE
MATTHIEU PICHON

P. 14 - INNOVATION

ÉCOSYSTEME VILLE NUMÉRIQUE ET DURABLE
LE CONSORTIUM OBTIENT
LE LABEL FRENCH TECH SEED

P. 15 - ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET RECHERCHE

CITÉ DESCARTES
CRÉATION DE L'UNIVERSITÉ
GUSTAVE-EIFFEL

P. 16 - SERVICES AUX ENTREPRISES

LES CRÈCHES INTER-ENTREPRISES
L'AUTRE SOLUTION
DE GARDE D'ENFANTS

CLEM'
UNE NOUVELLE MOBILITÉ
POUR VOS SALARIÉS

INITIATIVE NORD SEINE-ET-MARNE
PRÊT D'HONNEUR DÉVELOPPEMENT

P. 18 - ACTEURS DU TERRITOIRE

SOFRILOG MARNE
N'A PAS FROID AUX YEUX

PHOENIX CONTACT
CONSOLIDE SON AVENIR



Descente inaugurale du stade nautique olympique régional de Vaires-sur-Marne le 22 juin 2019.

Les enjeux de l'innovation

Au-delà des services " régaliens " et quotidiens qu'elle propose aux entreprises de son territoire, et qui sont présentés dans les premières pages de cette revue, Paris-Vallée de la Marne s'est donnée pour objectif de soutenir activement l'innovation technologique et d'usage.

Cet engagement passe, particulièrement, par le biais de la Maison de l'Entreprise Innovante, créée en partenariat avec la CCI 77 à la Cité Descartes. C'est à la MEI que sont organisés désormais, deux fois par an, les " rendez-vous de l'innovation " dont la dernière édition a compté plus de 70 participants.

Au-delà de l'innovation technique, l'Agglomération s'est engagée à favoriser l'innovation en matière d'Economie Sociale et Solidaire (ESS).

Ainsi, un Comité Territorial de l'Innovation Sociale, coordonné par l'Université Paris-Est-Marne-la-Vallée (UPEM), a été créé. Il réunit, outre la Communauté d'Agglomération et l'UPEM, les autres membres du collectif " Territoire French Impact ", en particulier le Sietrem, la M2IE et Afile 77.

Ce label " French Impact " vise à identifier des territoires particulièrement dynamiques en matière d'innovation sociale, en accompagnant et finançant des projets tels qu'une ressourcerie qui vise le réemploi de biens et de marchandises, un supermarché coopératif ou encore une plateforme de covoiturage et d'autres projets de mobilité douce.

Par ailleurs, Paris-Vallée de la Marne et Afile 77 ont lancé un dispositif de détection de projets d'ESS individuels innovants, engagés sur le territoire. Dans le cadre de cette action intitulée " Boostez vos projets engagés ", Afile 77 a suivi durant six semaines, cinq porteurs de projets à travers des rendez-vous individuels, des ateliers collectifs et des temps de partage. Ces projets sont présentés dans ce numéro.

Plus largement, la Communauté d'Agglomération s'inscrit dans une démarche d'innovation environnementale. Dans le cadre de son PCAET (Plan Climat, Air, Energie Territorial), elle soutiendra les entreprises qui innoveront afin de participer, notamment, au développement des énergies renouvelables, à l'amélioration de la qualité de l'air et aux réductions des consommations énergétiques. Des actions dans lesquelles les entreprises ont toute leur place.

Ces actions en faveur de l'innovation sous tous ses aspects, témoignent de la volonté de Paris-Vallée de la Marne de soutenir concrètement les entreprises de son territoire qui innovent non seulement pour leur propre développement mais aussi pour répondre au mieux aux besoins des usagers et de la planète.

Lier l'utilité économique, l'utilité sociale et l'utilité environnementale, par le biais de l'innovation entrepreneuriale, est l'un des grands défis qui se présente à nous en ce début de 21^e siècle.

Relevons-le ensemble !



PAUL MIGUEL

PRÉSIDENT
DE LA COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMÉRATION
PARIS - VALLÉE DE LA MARNE



GÉRARD EUDE

VICE-PRÉSIDENT
CHARGÉ DU DÉVELOPPEMENT
ÉCONOMIQUE, DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE



L'AGGLOMÉRATION AU SERVICE

En matière économique, Paris - Vallée de la Marne détient deux compétences principales :

- > La création, l'aménagement, la gestion et l'entretien de zones d'activité ;
 - > Le soutien à l'activité économique, notamment l'aide à la création et à l'implantation des entreprises.
- Ces deux axes répondent à un même objectif : permettre aux entreprises de se développer ou de s'implanter sur le territoire !

ENCOURAGER LA CRÉATION D'ENTREPRISE

Le Bureau d'accueil et de services aux entreprises (BASE) est l'interlocuteur privilégié de tous les créateurs d'entreprise. Quels que soient leurs projets, leur type d'activité ou leurs besoins, ils trouveront au BASE une gamme de services à même de les satisfaire, à chaque étape de leur développement...

ACCOMPAGNER LA CRÉATION

Centre de ressources, le BASE tient à disposition des futurs créateurs des fiches professionnelles de l'Agence France Entrepreneurs (AFE) et des informations sur la réglementation des différents secteurs d'activité et leurs perspectives d'évolution. Il propose également des réunions collectives et des entretiens individuels pour permettre aux porteurs de projets d'élaborer ou d'affiner leurs études de marché, prévisionnels financiers, recherches de financement, etc. Un accompagnement qui se poursuit après la création avec l'organisation d'ateliers collectifs pour aider à se structurer et développer son activité.

EN 2018, C'EST :

- > 267 porteurs de projets accompagnés pour 31 nouvelles entreprises créées ;
- > Plus de 40 ateliers mis en place (sur la micro-entreprise, la communication, les aspects commerciaux, les blogs professionnels, les réseaux sociaux, etc.).

FAVORISER LE DÉVELOPPEMENT DES ENTREPRISES

En plus d'un soutien à la création, le BASE s'applique à rencontrer les entreprises implantées sur le territoire. "Nous leur présentons l'Agglomération, ses services, ses grands projets, et échangeons avec elles sur leurs envies et leurs besoins en termes de recrutement, d'innovation, de recherche de financement, d'immobilier, etc.", explique Rémy Bayart, responsable Service aux entreprises et innovation à l'Agglomération. L'idée ? Aborder tous les domaines dans lesquels l'Agglomération peut apporter son soutien. Le BASE est aussi le référent local des services de l'État (DIRECCTE) qui gèrent



les plans de sauvegarde de l'emploi sur le territoire. Il est donc possible, pour certaines entreprises en développement, d'obtenir des primes à l'emploi ou des aides financières leur permettant de se structurer en ressources humaines, en informatique, en développement commercial, etc.

EN 2018 C'EST :

- > 140 dirigeants d'entreprises rencontrés.

FACILITER LA MISE EN RÉSEAU

Enfin, le BASE organise ou participe régulièrement à des animations, réunions, conférences, petits déjeuners et jurys de concours. Un ensemble d'animations qui permet une mise en réseau très appréciée des différentes entreprises.

BASE

Boulevard Salvador-Allende
Bât. A - rez-de-chaussée
Le Lizard II - 77186 NOISIEL
Tél. 01 60 37 29 33
base@agglo-pvm.fr • www.agglo-pvm.fr



DES ENTREPRISES

DÉVELOPPER LES ZONES D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES

Gestion, prévision, valorisation, commercialisation : voilà les quatre commandements de l'Agglomération pour ses zones d'activités ! Un credo qui se décline en plusieurs actions de court, moyen et long termes...

GÉRER ET ENTRETENIR

La gestion directe de 15 zones d'activité sur les 29 que compte son territoire constitue le premier pan de l'action de l'Agglomération : "Nous nous rendons chaque semaine dans les parcs d'activité pour s'assurer de leur bon fonctionnement, intervenir sur les problèmes éventuels et répondre aux demandes des entreprises : dépôts sauvages, candélabres défectueux, nids-de-poule, stationnements gênants, etc.", témoigne Guillaume Liénard, responsable du pôle Aménagement économique et implantation d'entreprises. À cette gestion quotidienne s'ajoute une réflexion plus large sur la requalification des parcs d'activité. En effet, certaines zones anciennes sont devenues moins fonctionnelles et perdent en qualité et en

attractivité. Après les requalifications de la ZI des 50 Arpents à Roissy-en-Brie et de la ZAI de Torcy, plusieurs d'entre elles font l'objet de projets de redynamisation et de requalification :

- > ZA PariEst : des travaux de reprise de chaussée et de création de places de stationnement ont été effectués en 2018 ;
- > ZI de la Trentaine : les rues Freycinet et Moisan sont en cours de requalification ;
- > Cité Descartes : des travaux de sécurisation piétonne viennent de s'achever.

FAVORISER L'IMPLANTATION

Autre préoccupation de Paris - Vallée de la Marne : veiller à identifier et accompagner les entreprises qui souhaitent s'implanter sur le territoire... et celles qui souhaitent y poursuivre leur développement ! Pour cela, elle recense régulièrement l'offre immobilière

et foncière disponible dans les ZAE et accompagne les demandes d'implantation en fonction des offres disponibles. Ce recensement permet également d'identifier les produits immobiliers ou fonciers qui ne se vendent pas ou sont difficiles à commercialiser : friches industrielles, bâtiments à remettre aux normes ou à reconverter. "Nous cherchons alors à déterminer pourquoi elles ne se commercialisent pas et comment nous pouvons y remédier. Nous assurons l'interface entre les professionnels de l'immobilier, les propriétaires et les collectivités", explique Ariane Lévy, chargée de mission Aménagement économique.

EN 2018, C'EST :

- > 153 demandes d'implantation accompagnées, dont 32 ayant abouti à ce jour.

L'EMPLOI AU COEUR DES PRIORITÉS

L'emploi, l'insertion et la formation professionnelle sont l'une des priorités de la communauté d'agglomération envers les habitants et entreprises de son territoire. Elle prend toute sa part dans la lutte contre le chômage en mettant en place, en coordination avec les partenaires de l'emploi, des initiatives en faveur de l'insertion socioprofessionnelle des demandeurs d'emploi locaux.

Via son site www.emploi.agglo-pvm.fr, Paris - Vallée de la Marne propose un outil sur lequel les entreprises peuvent diffuser directement leurs offres d'emploi locales. Le site agrège également les annonces disponibles sur d'autres sites, totalisant plus de 25 000 offres.

À travers différentes manifestations, l'Agglo répond aux besoins des entreprises qui recrutent ou cherchent à promouvoir leurs savoir-faire :

- > organisation de la **Semaine de l'Industrie** pour faire découvrir ce domaine d'activité via des visites/conférences thématiques. En 2018, deux visites ont été effectuées, dont l'une à l'entreprise Marposs de Chelles, au bénéfice de 43 jeunes ;
- > organisations de **job-dating**, **journées d'informations collectives** sur des métiers en pénurie de main d'œuvre ou des secteurs d'activité qui recrutent : plus de 100 personnes concernées en 2018, pour 9 entreprises recruteuses ;
- > organisation d'un **Forum Emploi** annuel, où plus de 60 entreprises sont présentes, plus de 900 offres d'emploi disponibles (hors institutionnels), et plus de 970 visiteurs l'an dernier.

" Nous intervenons également dans le domaine des clauses d'insertion (chantier du Grand Paris Express, programmes de rénovation urbaine via l'ANRU, etc.) par le biais de notre opérateur IINO 77 qui conseille les entreprises et répond à leurs besoins, témoigne Maxime Leleu, directeur des Solidarités intercommunales de l'Agglomération. Enfin, via notre Service Intercommunal Emploi et notre réseau de partenaires (Pôle Emploi, Mission Locale, M2IE...), nous accompagnons les entreprises qui nous sollicitent dans leur recherche de collaborateurs ".

www.emploi.agglo-pvm.fr



DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE 128 HECTARES EN COURS D'AMÉNAGEMENT

L'Agglomération Paris – Vallée de la Marne travaille à la dynamisation et l'attractivité de l'activité économique de son territoire. Elle est notamment compétente en matière d'aménagement sur 15 de ses 29 zones d'activité économique.

Parmi elles, huit font l'objet de projets d'extension, de commercialisation ou de restructuration répondant à deux objectifs principaux : mettre sur le marché du foncier économique afin d'accueillir de nouvelles entreprises, et éviter l'obsolescence des parcs d'activités plus anciens pour les rendre plus attractifs.

GRANDS PROJETS

Le territoire de Paris – Vallée de la Marne, vaste de 96 km² répartis sur 12 communes, est jalonné du nord au sud par 29 zones d'activités économiques et industrielles, totalisant 15 800 entreprises et 78 000 emplois.

Afin de répondre aux besoins fonciers des entreprises existantes qui cherchent à se développer ou à celles qui souhaitent s'y implanter, 8 opérations d'extension sont aujourd'hui identifiées :

- **ADP à Pariest**, sur 25,4 ha,
- **Régalle** (ZAC M2CA) à Courtry, sur 14 ha,
- **Gué de Launay** (ZAC Aménagement 77) à Vaires-sur-Marne, sur 13 ha,
- **Lamirault** (ZAC EPAMarne) à Croissy-Beaubourg, sur 44,5 ha,
- **Pontillault Sud** à Pontault-Combault, sur 15 ha,

- **Cocteau** à Pontault-Combault, sur 8 ha,
- **ZAI de Torcy**, extension sur 5,1 ha,
- **Tuileries**, à Chelles, extension sud-ouest, sur 2,2 ha.

Ces 8 opérations totalisent 128 hectares, soit une estimation de 512 000 m² de surfaces construites. Dans 5 de ces opérations, l'Agglomération est maître d'ouvrage ou concédante d'une ZAC ; pour les 3 autres, elle a un rôle de partenaire/accompagnateur/facilitateur.

À ces 8 opérations, s'ajoute également la ZAC de La Haute Maison à Champs-sur-Marne (secteur Descartes) dont la programmation mixte - logements, résidences étudiantes, équipement hôtelier, bureaux, équipements publics - dépasse le seul cadre du développement économique.

Vous êtes en recherche de terrains ou de locaux ?

Contactez Steven Romeyer au 01 60 37 24 67
ou par mail à l'adresse s.romeyer@agallo-pvm.fr

LES OPÉRATIONS EN COURS...

ZAC DU GUÉ DE LAUNAY

La ZAC du Gué de Launay, à Vaires-sur-Marne, s'étend sur la friche industrielle de l'ancienne centrale thermique EDF et s'inscrit dans une ambition de reconversion du site existant. L'aménagement de la ZAC, confié à Aménagement 77, se fera sur une surface de 13 hectares avec la réalisation de 90 000 m² de surfaces de planchers pour l'implantation de PME-PMI et d'entreprises de services.

À la suite de la signature d'une promesse de vente entre Aménagement 77 et EDF, propriétaire historique du site, l'opération démarrera par l'aménagement des 7 hectares nord, pour lesquels un groupement de promoteurs se porte acquéreur.

En spécialistes nationaux de l'immobilier d'entreprises, ceux-ci réaliseront un parc d'activités et de services d'environ

13 600 m² destiné aux PME et PMI.

Ces locaux permettront d'accueillir les entreprises sur des surfaces modulables à partir de 250 m².

Dans un deuxième temps, des bâtiments "clés en main" de 1000 m² à 5000 m² de surfaces de planchers seront réalisés par les promoteurs pour répondre aux besoins d'implantations de PME et de PMI sur ce secteur.



ZAC DE LAMIRAULT

La ZAC de Lamirault à Croissy-Beaubourg a été créée pour renforcer l'offre d'accueil d'activités économiques entre l'autoroute A4 et la RD471.

Cette zone, qui bénéficie d'une desserte privilégiée, est réalisée en continuité de la ZAE de Lamirault à Collégien et sera renforcée par l'aménagement d'un giratoire en entrée directe via la RD471. À vocation d'activités artisanales, industrielles et de services, le projet permettra l'implantation de 230 000 m² de surfaces de planchers sur un total de 39 hectares urbanisés.

Divisée en deux secteurs, une partie sera dédiée au développement de parcs PME/PMI et de projets en compte propre (lots de 2 à 4 hectares), l'autre partie étant dédiée à des macro-lots d'environ 6 hectares pour des activités de type logistique. Pilotés par l'EPA-Marne, les travaux de voirie et réseaux divers pour la première phase devraient débuter au premier trimestre 2020.

ZA PARIEST

Un protocole de coopération a été signé en 2016 entre la Communauté d'agglomération, l'EPA-Marne et le groupe ADP pour la réalisation d'études économiques et immobilières, l'élaboration d'une programmation économique adaptée aux besoins du territoire, et la réalisation d'études urbaines et techniques en vue de la valorisation du foncier appartenant à Aéroports de Paris sur l'aérodrome de Lognes-Emerainville.

Une première phase de 3 hectares le long du boulevard du Courcerin, à Lognes, permettra l'accueil d'activités artisanales,



industrielles et de services dans le cadre de la création d'un parc d'activité PME/PMI. Lié au déclassement de la deuxième piste d'envol, une 2^e phase dédiée à des lots clés en main de 1 000 à 3 000 m² de surfaces de planchers sera réalisée. Enfin, une 3^e phase, le long du boulevard de Beaubourg, à Emerainville, sera destinée à des macro-lots pour des entreprises industrielles et logistiques.

Ajoutons qu'au cœur de la ZA Pariest, vaste de 393 ha, plusieurs projets d'extension ou de restructuration de

bâtiment sont actuellement en cours :

- Greestone Park : création d'un parc d'activité PME/PMI avec bureau d'accompagnement sur 7 200 m², allée du 1^{er} Mai, à Croissy-Beaubourg
- Phoenix Contact : extension d'un bâtiment de 4 000 m² pour y intégrer un centre d'innovation.
- Septodon : restructuration d'une plateforme d'éclatement de produits pharmaceutiques.
- Sofrilog : extension de la plate-forme logistique sur 4 000 m², boulevard du Courcerin, à Lognes.

ZAC DE LA RÉGALLE

La ZAC de la Régalle, située à Courtry, est l'extension de l'actuelle Zone d'Activité

Economique de la Régalle (15 ha environ).

L'aménagement de la ZAC, confié à M2CA, se fera sur une surface de 14 hectares avec la réalisation de 90 000 m² de surfaces de planchers, destinées à permettre l'implantation de PME-PMI, de commerces et d'entreprises de services.

La 1^{re} phase de 7 ha est entièrement pré-commercialisée et les travaux d'aménagement et de viabilisation des terrains devraient démarrer dans le courant du 3^e trimestre 2019.



LES ARPENTS-PONTILLAULT

Le projet d'extension de l'Espace Économique des Arpents-Pontillault à Pontault-Combault s'étend sur 15 ha de foncier agricole.

Permettant de répondre à une attractivité forte de part sa desserte optimale via la RN104 (sorties n°14 au nord et n°15 au nord comme au sud) et sa visibilité de premier choix, le projet prévoit un potentiel de 88 900 m² de surfaces de planchers qui contribueront à l'essor économique du territoire sud de l'Agglomération. L'aménagement privé du secteur devrait

être initié dès 2020. Paris - Vallée de la Marne travaille de concert avec la commune pour recueillir d'ores-et-déjà les manifestations d'intérêt et créer les meilleures conditions d'implantation pour les entreprises intéressées. La programmation de ce projet sera dédiée aux programmes mixtes artisanaux ainsi qu'au développement de parcs PME/PMI.

ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

BOOSTEZ VOTRE PROJET

Engagée dans la promotion et le développement des acteurs de l'Économie Sociale et Solidaire, la Communauté d'agglomération Paris - Vallée de la Marne a lancé, en début d'année en partenariat avec AFILÉ 77, un appel à candidatures " Boostez votre projet engagé sur Paris - Vallée de la Marne ! ". 17 porteurs de projets répondant à un défi social, sociétal ou environnemental et générateurs d'emplois sur le territoire se sont fait connaître et 5 ont été retenus par le Comité de sélection. En voici une brève présentation.



TERRITOIRE FRENCH IMPACT L'AGGLOMÉRATION LABELLISÉE

Le territoire Paris -Vallée de la Marne est l'un des vingt lauréats de l'Appel à Manifestation d'Intérêt " Territoire French Impact " dédié au développement de l'économie sociale et solidaire (ESS).

Cette nomination vient reconnaître l'émergence sur notre territoire d'un écosystème d'innovation sociale, porté par un collectif de 5 acteurs : la chaire ESS de l'Université Paris-Est, l'Agglomération Paris – Vallée de la Marne, le SIETREM, AFILÉ77 et la M2IE.

Ce collectif accompagne plusieurs projets répondant aux défis d'une transition écologique et solidaire du territoire autour des enjeux de l'économie circulaire, des circuits-courts et de la mobilité douce et inclusive.

Son ambition est d'accélérer le développement de l'innovation sociale et environnementale, et de la placer au

cœur des réponses aux défis sociétaux et aux besoins des habitants.

Ce label donne un accès prioritaire à un fonds d'amorçage dédié à l'économie sociale et solidaire et à un plan d'accompagnement sur-mesure, décliné en cinq axes :

- Co-construction d'un plan stratégique de développement territorial
- Soutien financier
- Aide à la levée des freins



réglementaires à l'innovation,

- Renforcement des synergies territoriales et d'une culture de la coopération
- Promotion des outils de mesure et d'évaluation de l'impact.

PLUS D'INFOS

Hervé DEFALVARD

herve.defalvard@u-pem.fr

06 70 64 13 95

ET ENGAGÉ

LES CIBOULETTES

POUR DONNER DU GOÛT À LA VIE !

C'est dans un local de 80 m² idéalement situé dans la gare de Chelles que Céline et Marion Crosnier ont décidé d'ouvrir, en octobre prochain, un lieu convivial tourné vers l'écologie et le plaisir : Les Ciboulettes.

Pour Céline et Marion Crosnier, il est temps de s'éveiller à prendre soin de soi, de l'environnement et des autres ! Elles portent donc trois projets en un : créer un club enfant, des ateliers pour adultes et de la restauration à emporter, le tout en plein cœur de la ville.

" Nous avons une vision globale de l'écologie, clame Marion : en finir avec la compétition et la course au développement qui aboutit au gaspillage de nos ressources, et s'ouvrir au partage et à l'entraide, au bénéfice de tous, pour vivre enfin en harmonie avec notre planète ", résume-t-elle.

UN LIEU DE PASSAGE ET DE PARTAGE

Le club enfant sera un endroit " joyeux et valorisant " qui fonctionnera les mercredis et pendant les vacances scolaires avec une vingtaine d'enfants. " Nous partagerons le repas du midi : choix des recettes, courses, préparation et service du déjeuner, projettent les deux sœurs. Nous voulons les rendre fiers et conscients de leurs capacités. Nous envisageons créer avec eux un jardin pédagogique et un potager sur un petit terrain prêté par la mairie, face à la gare. Enfin, nous animerons ces journées par des ateliers philo, de bricolage, de chant ou de couture : les possibilités de passer du bon temps sont infinies " !

Le deuxième volet du projet s'adresse aux adultes. " Il s'agit de programmer certains matins, soirs et week-ends, des rendez-vous d'échange et de partage autour du bien-être, de la cuisine, de la poésie, de la biodiversité... en partenariat avec des intervenants et des associations locales ".

FRAIS, VERT ET SYMPA

Enfin, parce que bien manger est souvent le premier geste pour prendre soin de sa santé et de la planète en se faisant plaisir, *Les Ciboulettes* proposera une offre de restauration à emporter, à base de produits bio et locaux. " Nous préparerons sur place des petits déjeuners, des jus de fruits ou de légumes, des soupes et de la pâtisserie. Nous proposerons également des plats cuisinés maison pour le déjeuner et le dîner et des apéros à emporter ", exposent-elles.

Les Ciboulettes a reçu le soutien financier de Initiative Nord Seine-et-Marne et du CIC.



DRAGONFLY

POUR L'INSERTION DES TRAVAILLEURS HANDICAPÉS



Le taux d'activité des personnes handicapées traduit une cruelle réalité :

20% d'entre elles sont au chômage, et 9% du total des demandeurs d'emploi sont des travailleurs handicapés. De fait, ils ne bénéficient que très peu de contrats en CDI, et les obligations légales d'employer au moins 6% de travailleurs handicapés dans les entreprises de plus de 20 salariés ne sont pas remplies.

Fort de ce constat et de ses quinze années d'expérience dans le médico-social, Agnès Dotte porte le projet Dragonfly, une entreprise de travail temporaire adaptée qui concentrera son activité sur l'insertion professionnelle des personnes reconnues handicapées, quelle que soit la nature de leur handicap.

" Ces personnes sont majoritairement très peu formées, reconnaît Agnès Dotte. C'est pourquoi, sur le modèle des entreprises d'intérim, nous souhaitons leur proposer des missions courtes ou en temps partiel pour leur conférer des expériences professionnelles et les aider, à terme, dans leurs projets de retour à l'emploi. Il s'agit aussi de démontrer aux chefs d'entreprise que les personnes handicapées possèdent des capacités et compétences leur permettant de s'insérer dans le monde du travail ".

OFFRIR DES POSSIBILITÉS PÉRENNES DE RETOUR À L'EMPLOI

L'intérêt de recourir au travail temporaire est évident pour une entreprise. Il permet d'essayer sans risque un candidat pour s'assurer de ses compétences sur un poste donné avant une embauche définitive. " Localement, de nombreuses entreprises sont prêtes à franchir le pas ", confirme Agnès Dotte.

Dragonfly assurera également un suivi et un accompagnement social et professionnel, pendant et en dehors des missions. L'entreprise devrait débiter son activité en janvier 2020 avec une douzaine de salariés, soit 8 équivalents temps plein, mais cherche encore à réunir les fonds de garantie.

" Si notre objectif premier est d'offrir aux travailleurs handicapés des possibilités pérennes de retour à l'emploi, il est aussi de mettre en place de la formation professionnelle qui leur soit adaptée. Nous voulons changer les regards portés sur les personnes handicapées ", affirme-t-elle.

ANNE LACROIX

REDONNER VIE AUX DÉCHETS PLASTIQUES



Anne Lacroix est une jeune Campésienne, designer industriel de formation, qui a

travaillé 10 ans en entreprise dans le développement de produits de grande consommation avant d'être rattrapée par sa conscience face à la pollution croissante de l'environnement par les plastiques.

Le constat est sévère : " moins du quart des plastiques produits en France est recyclé, souligne Anne. Je le vois à l'échelle de l'Agglomération, où les entreprises industrielles peinent à trouver des solutions de collecte de leurs déchets. Pourtant, ces déchets sont une source importante et gratuite de matière première pour fabriquer de nouveaux produits ".

UN GISEMENT INFINI DE MATIÈRE PREMIÈRE

En se penchant sur cette question, Anne Lacroix découvre sur Internet la communauté Precious Plastic qui propose une série d'outils pour transformer le plastique en ressource, et les déchets plastiques en nouveaux objets, élégants et utiles. Son idée est simple : " à l'aide de machines à construire soi-même grâce aux plans fournis par la communauté, il s'agit de broyer les déchets plastiques pour mieux les fondre. Ainsi, les transformer en nouveaux objets (par moulage, extrusion...) devient possible ", détaille-t-elle.

C'est dans ce projet d'avenir qu'elle décide de s'engager. " À ce stade, j'étudie les possibilités de collecte auprès des entreprises locales, et suis à la recherche d'un local qui me permettra d'installer mon atelier et de procéder à une première phase de tests de produits ", confie Anne. Cela avant de mettre véritablement en œuvre son projet : accueillir le grand public pour le sensibiliser concrètement au recyclage et l'engager dans la transition écologique qu'elle appelle de ses vœux.

LES BRICOLES DE NICOLE

ARRÊTONS D'ACHETER POUR JETER !

Créée par
Tiffany
Triquenot,
Les
Bricoles de
Nicole est
une
marque de
produits
textiles
" zéro



déchet ". En effet, c'est d'abord à partir de matières premières recyclées – des tissus récupérés auprès de diverses associations - ou à partir de tissus biologiques certifiés GOTS* que Tiffany travaille.

" Mon concept repose sur une idée simple, expose-t-elle : la volonté de réduire nos déchets en remplaçant les produits jetables par des versions durables et lavables, fabriqués en tissus recyclés ". Sa machine à coudre en mains, elle conçoit ainsi une série d'articles pour la vie de tous les jours, utiles en cuisine comme des essuie-tout ou des couvre-plats, ou en salle de bain comme des cotons démaquillants ou des lingettes.

BON POUR LA SANTÉ, BON POUR LA PLANÈTE

" Pour les consommateurs, l'intérêt est triple, défend Tiffany. Financièrement, acheter des produits lavables et réutilisables plutôt que jetables représente une économie d'argent à moyen terme. L'intérêt est aussi environnemental puisqu'il permet de réduire les déchets papier ou plastiques qui se trouvent substitués par leurs équivalents conçus en tissus recyclés. Enfin, cela présente un intérêt pour la santé puisque certains articles sont fabriqués avec des tissus certifiés issus de l'agriculture biologique, garantissant sans additifs ni conservateurs, qui se trouvent même être compostables " !

Pour l'heure, Tiffany écoule sa gamme de produits via son site de e-commerce ouvert le 19 juin, www.lesBricolesdeNicole.com, et les propose à la vente directe dans trois magasins bio de proximité : Vrac&Co à Chelles, Les Champs du Château à Champs-sur-Marne et Le Coin Nature à Vaires-sur-Marne. Elle sillonne également les marchés locaux et les salons-expos pour présenter son concept et ses créations, et partager ses objectifs de réduction des déchets et de protection des ressources naturelles.

* GOTS (Global Organic Textile Standard) : référence mondiale en terme d'évaluation des fibres biologiques, intégrant les aspects sociaux et écologiques, reposant sur une certification indépendante de toute la chaîne d'approvisionnement.

MATTHIEU PICHON

VALORISER ENFIN LES DÉCHETS ORGANIQUES

Matthieu Pichon fait partie de ces jeunes gens qui décident d'inscrire leur action dans la transition



écologique pour produire et consommer autrement. Il accompagne les entreprises et les administrations dans leurs obligations de mettre en place, d'ici 2024, le tri à la source de leurs déchets.

C'est grâce à une coopérative d'activités et d'emploi, RurBan Coop, que Matthieu Pichon a créé Compost et Jardin, enseigne orientée sur le recyclage des déchets organiques. Relevant du champ de l'ESS, Rurban Coop lui a permis de devenir entrepreneur salarié parmi la cinquantaine d'activités existant dans la structure, offrant un appui précieux en matière d'administration, de matériel, de marketing ou de développement commercial nécessaires au lancement de toute activité. Libéré de ces contraintes assumées collectivement par la coopérative, il a pu se consacrer pleinement à ses objectifs : le conseil et les études de faisabilité pour assurer une gestion de proximité des déchets organiques.

OBJECTIF TRANSITION ÉCOLOGIQUE

" La loi assignera bientôt aux entreprises et collectivités productrices de bio-déchets d'en assurer la collecte et le tri en vue de leur valorisation organique, témoigne Matthieu Pichon. Je vais donc les accompagner pour se mettre en accord avec la loi et les guider vers la transition écologique ". Parallèlement, il porte aussi le projet d'installer des composteurs partagés dans les secteurs d'habitat collectif, et dans certaines entreprises ou institutions. " Enfin, je travaille au développement des jardins partagés et pédagogiques, en qualité de conseil aussi bien que d'animateur, poursuit-il. Je sais que les communes de Champs-sur-Marne et de Pontault-Combault ont des projets en ce sens ".

Très mobilisé sur ces questions des déchets et de leur valorisation, Matthieu Pichon prodigue aussi des conseils auprès des structures d'insertion pour la promotion des emplois de demain vers la transition écologique.

ÉCOSYSTEME VILLE NUMÉRIQUE ET DURABLE

LE CONSORTIUM OBTIENT LE LABEL FRENCH TECH SEED

Un consortium d'excellence, formé par le pôle de compétitivité Cap Digital (chef de file), la COMUE Université Paris-Est, la SATT IDF Innov, l'Incubateur Descartes de Paris - Vallée de la Marne, l'ITE Efficacity et Paris&Co, a été officiellement labélisé "apporteur d'affaires" du nouveau fonds French Tech Seed.



Annoncé par le premier ministre Edouard Philippe en juin 2018, le fond French Tech Seed a été officiellement lancé par Frédérique Vidal, ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, le 17 janvier dernier. Reconnu pour sa capacité à qualifier et accompagner les entreprises innovantes à forte intensité technologique et à mobiliser son réseau d'investisseurs privés, le consortium "Ecosystème d'innovation ville numérique et durable" fait partie des apporteurs d'affaires labélisés pour opérer ce programme.

Ce consortium d'excellence réunit six partenaires stratégiques majeurs dans le secteur de la ville numérique et durable : le pôle de compétitivité Cap Digital (chef de file du consortium), l'Université Paris-Est (UPE), la SATT IDF Innov, l'Incubateur Descartes de Paris - Vallée de la Marne, l'ITE Efficacity et l'agence de développement économique et d'innovation Paris&Co.

UN NOUVEAU FONDS POUR BOOSTER LES JEUNES POUSES INNOVANTES

Doté de 400 millions d'euros et géré par Bpifrance, ce fond French Tech Seed a vocation à soutenir les start up technologiques en phase de post-maturation dans le champ de la ville numérique et durable, notamment des start up DeepTech de moins de trois ans.

Sa spécificité est qu'il repose sur un mécanisme d'apporteurs d'affaires labélisés qui permet un effet de levier sur l'investissement privé – un euro d'investissement privé pouvant donner droit à un co-financement de deux euros de Bpifrance sous forme d'obligations convertibles. Pour garantir l'exigence de la qualification et de l'accompagnement des start up technologiques en création et mobiliser au mieux les financeurs privés (qui apportent la contrepartie financière privée nécessaire au fonctionnement du French Tech Seed), Cap Digital, l'Université Paris-Est, la SAT IDF Innov, l'Incubateur Descartes de Paris - Vallée de la Marne, l'ITE Efficacity et Paris&Co ont choisi d'unir leurs forces et ont proposé à Bpifrance de devenir l'apporteur d'affaires officiel des projets visant à accélérer la transition numérique et écologique des territoires.



Jean-Christophe de Tauzia,
Directeur de l'Incubateur Descartes

" La labellisation FTS conforte notre offre de services en matière de financement à destination des startup deeptech que nous accompagnons. FTS vient compléter nos avances remboursables et subventions, prêts en pré-amorçage Initiative Grandes Écoles Université compartiment FUTURE, et les Bourses French tech, prêts Wilco auxquels nos entrepreneurs candidatent souvent ".

D'après l'étude " Génération Deeptech ", le terme "Deeptech" qualifie des technologies - ou combinaisons de technologies de rupture - caractérisées par 4 critères :

- en lien avec le monde de la recherche
- avec des verrous technologiques à lever
- offrant un avantage fortement différenciateur
- avec un go-to-market long et complexe

CITÉ DESCARTES

CRÉATION DE L'UNIVERSITÉ
GUSTAVE-EIFFEL

La cité Descartes, à Champs-sur-Marne, est l'un des pôles d'enseignement supérieur et de recherche majeur en Île-de-France. Apprécié pour son cadre verdoyant où tout est distant à pied, bien desservi par les transports publics, il concentre aujourd'hui 40% des établissements français de recherche orientés sur la Ville. Au 1^{er} janvier 2020, plusieurs de ces établissements se regrouperont pour donner naissance à l'Université Gustave-Eiffel (UGE), un modèle pionnier et unique en France. Il s'agit de l'Université Paris-Est Marne-la-Vallée (UPEM), l'École des ingénieurs de la ville de Paris (EIVP), l'École de l'innovation technologique (ESIEE Paris), l'École d'architecture de la ville et des territoires (EAVT), de l'École nationale des sciences géographiques (ENSG / IGN), et enfin de l'Institut français des sciences et technologies des transports, de l'aménagement et des réseaux (IFSTTAR)¹.

RECHERCHE APPLIQUÉE ET RECHERCHE FONDAMENTALE

Monsieur Dominique Perrin (photo ci-contre), ancien président de l'UPEM et de l'ESIEE Paris, est responsable des partenariats de l'I-SITE FUTURE pour la future Université Gustave-Eiffel. Il nous expose l'intérêt d'une telle initiative.

" Regrouper les pôles universitaires, écoles supérieures et instituts de recherche sous un même label permettra de gagner en efficacité et en visibilité, et d'obtenir à terme l'effet d'une marque, sur le modèle de l'Université de technologie de Delft, aux Pays-Bas, ou celui de L'École polytechnique fédérale de Lausanne, en Suisse. Il existe déjà, au sein du consortium FUTURE, une coopération très étroite entre ces différents pôles : ils partagent leurs laboratoires de recherche, et leurs chercheurs travaillent en complémentarité. Réunis demain au sein d'un même établissement, les professeurs pourront enseigner dans les différentes structures, les étudiants seront inscrits dans un seul établissement, permettant d'atteindre une masse critique et attirer plus de moyens ".

FORMATION ET APPRENTISSAGE

Pour le territoire de l'Agglomération, l'UGE continuera d'assurer un débouché aux étudiants de l'Agglomération, qui représentent aujourd'hui 15% des effectifs de l'UPEM, tout en développant ses activités à l'international. À l'égard des entreprises, elle augmentera ses offres de formation continue dans le domaine de la ville durable, tout en développant ses actions de coopération avec le monde industriel et socio-économique, comme c'est le cas notamment avec de nombreuses entreprises du bâtiment et des travaux publics.

" L'UGE poursuivra sa collaboration avec le tissu économique local en adaptant régulièrement le programme des enseignements aux besoins des entreprises, affirme Dominique Perrin. Elle continuera de répondre à l'importante demande d'ingénieurs dans l'industrie via les différents CFA (dont le CFA Descartes) et le mécanisme des études en apprentissage : un tiers des diplômés de l'UPEM ont bénéficié de contrats d'apprentissage, qui concernent actuellement plus de 3000 étudiants (dont 300 nouveaux chaque année) ".

APPUI AUX POLITIQUES PUBLIQUES

L'UGE s'appliquera enfin à nouer de nouveaux contacts avec les entreprises, à développer une coopération locale pour la création de jeunes pousses, en lien avec la Maison de l'entreprise innovante (MEI), portée par l'Agglomération Paris – Vallée de la Marne et installée sur la cité Descartes, et avec l'Incubateur Descartes via le fonds d'amorçage².

" Notre intérêt partagé est de disposer d'un environnement toujours plus riche en PME et start up autour de l'université, et d'attirer, à terme, des centres de recherche privés " , conclut-il.

¹ - en association avec l'École nationale des ponts et chaussées (ENPC)

² - L'UPEM et l'Incubateur Descartes sont associés pour proposer des prêts d'honneur aux startups à dimension innovante ou dont le domaine d'activités est en lien avec celui des villes de demain via le dispositif Initiative Grandes Écoles & Universités (IGE), financé par Bpifrance.

Chiffres-clés

- > 1^{er} site de formation par apprentissage dans le supérieur en France
- > 2^e site de formation d'ingénieurs en Île-de-France
- > 17000 étudiants, dont 600 doctorants
- > 1500 chercheurs et ingénieurs, dont 2/3 travaillent sur la thématique de la ville
- > 34 laboratoires et départements, ainsi que 10 plateformes d'essai

Source : UPE 2018

LES CRÈCHES INTER-ENTREPRISES : L'AUTRE SOLUTION DE GARDE D'ENFANTS

Trouver un mode de garde est souvent un casse-tête pour les parents qui travaillent. Et pour cause, seulement 18 % des enfants de 0 à 3 ans disposent d'une place en crèche. Avec 436 000 places de crèches, la France ne peut pas accueillir les 2,4 millions d'enfants de moins de 3 ans. Le Haut Conseil à la Famille estime le besoin de places de crèches à 230 000 places supplémentaires.

Dans un tel contexte, les crèches d'entreprise ou inter-entreprises permettent de compléter l'offre locale des crèches municipales ou des modes de garde individuels. Ces crèches, qui peuvent accueillir chacune de 15 à 60 enfants, sont soumises à la même réglementation que les crèches gérées par les communes ou les associations. Pour ouvrir, elles doivent impérativement obtenir une autorisation de fonctionnement délivrée par le président du Conseil départemental, après avis de la Protection maternelle et infantile (PMI).

Les locaux doivent respecter des normes de sécurité précises et favoriser l'éveil des enfants. Quant à l'équipe d'encadrement, elle est composée à 100 % de professionnels de la petite enfance, dont au moins 40 % de professionnels qualifiés (puéricultrices, éducateurs de jeunes enfants, auxiliaires de puériculture, infirmiers ou de psychomotriciens). Les 60 % restants se composent de personnel à qualifications diverses, comme le CAP Petite enfance ou le BEP Sanitaire et Social.

8 crèches inter-entreprises s'offrent à vous sur le territoire de Paris – Vallée de la Marne, pour un total de 243 places. Votre entreprise peut signer une convention avec l'une d'entre elles : renseignez-vous grâce à leurs coordonnées ci-dessous.



Babilou " Mes premiers pas "

Adresse : 55-57, avenue François Mitterrand - 77500 Chelles
Tel : 01 41 49 96 50 - Mail : accueil@babilou.com
Capacité : 49 berceaux

Babilou " Les Jeunes pouces "

Adresse : 28, rue d'Emery - 77184 Emerainville
Tel : 01 41 49 96 50 - Mail : accueil@babilou.com
Capacité : 40 berceaux

Kids'up

Adresse : 7, mail Barthélémy Thimonnier - 77185 Lognes
TEL : 01 46 38 28 95 - Site : kidsup.fr
Capacité : 34 berceaux

Babilou " Les Enfants d'abord "

Adresse : 9 bis, rue de l'Ancien Monastère - 77184 Emerainville
Tel : 01 41 49 96 50 - Mail : accueil@babilou.com
Capacité : 30 berceaux

Le Jardin des Merveilles

Adresse : 11, Grande Allée du 12 février 1934 - 77186 Noisiel
Tel : 01 64 44 10 82 - Mail : contact@lejardindesmerveilles.fr
Capacité : 28 berceaux

Babilou " Aulnoy "

Adresse : 8, rue Maurice Abbès - 77500 Chelles
Tel : 01 41 49 96 50 - Mail : accueil@babilou.com
Capacité : 26 berceaux

Tillou " Les Canillous "

Adresse : 29, square Charlotte Corday - 77184 Emerainville
Tel : 01 60 05 49 96 - Mail : canillous@tilloucreche.com
Capacité : 20 berceaux

Les Petits Chaperons Rouges

Adresse : 12, rue de la Maison Rouge - 77186 Lognes
Tel : 01 73 08 81 11 - Mail : accueil@lpcr.fr
Site : www.grandir.com/fr/nurseries/nursery/341
Capacité : 16 berceaux

CLEM'

UNE NOUVELLE MOBILITÉ POUR VOS SALARIÉS



Plus respectueux de l'environnement et plus économiques, les nouveaux moyens de mobilité, tels que l'autopartage de véhicules électriques, sont plébiscités.

L'Agglomération s'inscrit dans cette dynamique et propose, sur son territoire, 17 véhicules électriques en autopartage.

Cette solution novatrice s'adapte aux besoins de mobilité des entreprises.

UNE VOITURE DÈS QUE MES SALARIÉS LE SOUHAITENT !

L'autopartage apporte de nombreux avantages : pas d'achat de véhicule, un prix tout compris et, surtout, l'accès à une flotte de véhicules. Concrètement, vos salariés louent un véhicule uniquement lorsqu'ils en ont besoin. Une alternative intéressante lorsque l'on sait qu'en moyenne, une voiture de service coûte 9 111 euros par an* !

L'AUTOPARTAGE CLEM'

Depuis le site internet ou l'application mobile Clem', vos salariés peuvent réserver un véhicule à la station de leur choix. Une solution simple, économique et écologique ! Les avantages pour vos salariés :

- un accès à des véhicules entretenus ;
- la possibilité de covoiturer ;
- une assistance 24h/24.

UN SERVICE ÉGALEMENT POUR VOS INVITÉS !

Cette solution ouverte s'adapte également aux besoins de mobilité de vos clients ou invités. *Via* votre compte entreprise, vous pourrez aussi leur réserver un véhicule !

www.clem.mobi

* Source : L'Express Entreprise

INITIATIVE NORD SEINE-ET-MARNE

PRÊT D'HONNEUR DÉVELOPPEMENT

Initiative Nord Seine et Marne est une plateforme membre du réseau Initiative France, 1^{er} réseau de financement et d'accompagnement des entrepreneurs. En 2018, elle a une fois encore démontré l'importance de son action auprès des entreprises du Nord de la Seine et Marne. Elle a en effet financé 66 entreprises avec l'octroi de 933 100 € de prêts d'honneur, permettant ainsi la création ou le maintien de 202 emplois.

CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ

Pour qui ?

- Toutes les entreprises âgées d'au moins 1 an et maximum 7 ans.
- Tous les secteurs d'activité sauf l'immobilier et les activités agricoles
- Toutes les structures juridiques à l'exception des associations loi 1901, des SCI et des auto-entrepreneurs
- Le siège social et l'activité de l'entreprise doit être situé sur le périmètre d'intervention d'Initiative Nord Seine et Marne
- Le premier ou le dernier bilan doit afficher un résultat positif.

Pour quoi ?

- Création d'emplois liés à une augmentation de l'activité
- Amélioration de la structure financière (augmentation du capital, renforcement des fonds propres en compte courant d'associés), hors entreprises en difficulté.
- Acquisition d'un nouvel outil de production ou modernisation de l'existant (investissement en matériel).
- Décalage de la trésorerie lié à l'obtention d'un nouveau marché (accroissement de l'activité).

Comment et combien ?

- Prêt à la personne physique ;
- Prêt sans intérêt, sans garantie personnelle ni caution ;
- Montant maximum 25.000 € ;
- Durée de remboursement : de 2 à 5 ans, avec une possibilité de différé de trois mois maximum ;
- Le prêt d'honneur doit être associé impérativement à un prêt bancaire complémentaire (effet de levier) d'au moins du double du Prêt d'honneur Développement.

INITIATIVE NORD SEINE ET MARNE

1, avenue Johannes Gutenberg - 77700 SERRIS

Tél.: 01.64.33.55.11

nord77initiatives@wanadoo.fr

www.initiative-nord77.fr

SOFRILOG MARNE

N'A PAS FROID AUX YEUX

Deuxième entreprise nationale du secteur de la logistique frigorifique, Sofrilog propose des espaces de stockage en froid négatif à ses clients industriels, distributeurs, grossistes ou négociants, parmi lesquels Findus, l'un des poids lourds des plats et aliments surgelés. Installée à Lognes depuis 12 ans, l'entreprise a investi dans l'extension de son entrepôt pour le porter à 150 000 m³, soit 25 000 palettes.



Franck FORGET
Directeur de Sofrilog Marne

" Nous sommes très fiers de cet agrandissement qui nous permet d'être toujours plus performants pour nos clients, tout en consolidant notre positionnement en devenant un hub de massification et de mutualisation en Île-de-France, explique Franck Forget, directeur du site lognot. Qu'il s'agisse de Findus, notre client historique leader du surgelé salé, ou encore de Neuhauser (boulangerie, viennoiserie, pâtisserie industrielle française), un traitement commun de l'entreposage et du transport représente une suite logique essentielle à leur chaîne d'approvisionnement.

20 EMPLOIS À POURVOIR RAPIDEMENT

Notre nouvel établissement, qui utilise des fluides frigorigènes à faible impact environnemental, autorise non seulement 60 000 m³ de stockage supplémentaires en froid négatif (-25°C), mais aussi l'accueil de 70 à 80 camions par jour grâce à ses 18 quais de déchargement. Il offre, dans le même temps, de nouveaux locaux plus confortables pour nos 40 collaborateurs ". Pour accompagner la dynamique de son agrandissement, Sofrilog Marne prévoit le renforcement de ses équipes et soutient le marché de l'emploi local. " Nous sommes à la recherche

d'une vingtaine de personnes ayant une expérience dans la logistique frigorifique. Nous leur promettons un CDI au sein d'une entreprise résolument humaine qui connaît une forte croissance de son activité ", assure Franck Forget.

SOFRILOG MARNE

33, Bld de Courcerin
ZI Pariest à Lognes
01 60 05 96 60
www.sofrilog.com

Sofrilog Marne en chiffres...

- > 148 millions d'euros de chiffre d'affaires
- > 42 sites en France
- > 1 500 000 m³ d'entreposage grand froid
- > 4 filiales de transport
- > 1 200 salariés

PHOENIX CONTACT

CONSOLIDE SON AVENIR

Phoenix Contact est un groupe industriel familial allemand, fondé en 1923 à l'époque du développement de l'électrification dans l'industrie. Il forge sa notoriété par la mise au point du bloc de jonction, " *un système de raccordement électrique qui permet de relier entre eux des fils conducteurs* ", explique Olivier Nicaud, son directeur France des services supports. C'est avec le développement de l'électronique à la fin des années soixante que le groupe acquiert un savoir-faire reconnu dans les composants électromécaniques et connecteurs pour l'industrie, ainsi que dans les automates programmables.



Olivier NICAUD
Directeur des services support

Phoenix Contact en chiffres...

- > 17 400 collaborateurs dans le groupe pour 2,4 milliards de chiffre d'affaires en 2018.
- > La filiale française est la 7^e du groupe, avec 65 millions d'euros de CA.
- > Bientôt 8 000 m² de locaux, dont 3 000 de stockage et 5 000 de bureaux
- > 3 à 6 tonnes de matériels livrés quotidiennement depuis l'Allemagne.

Ayant pour principaux concurrents des géants comme Siemens ou Schneider Electric, Phoenix Contact devient le leader mondial sur les bornes et sur la connectique de puissance pour les cartes électroniques. Connaissant un développement constant, le groupe se tourne alors vers l'international dans les années 1980. " *C'est en 1981 que la filiale française est créée pour assurer un service au niveau national*, poursuit-il. *Forte de quinze employés, elle s'installe d'abord dans le Val de Marne avant d'ériger ses propres locaux sur 3000 m² à Emerainville, en 1990* ".

UNE ENTREPRISE EN CROISSANCE CONSTANTE

Avec une croissance annuelle de 8 à 10% sur ces dix dernières années, l'entreprise veut rester innovante et affiche de grandes ambitions dans un marché en constante évolution. " *Nous avons une double stratégie visant à assurer notre développement interne et externe. Nous accompagnons des entreprises aujourd'hui en pépinière sur des nouveaux marchés et opérons des rachats de sociétés pour obtenir de nouveaux savoir-faire face à une concurrence asiatique agressive* ", témoigne M. Nicaud.

Ainsi signe-t-elle de nombreux produits nouveaux chaque année, consacrant 7% de son chiffre d'affaire à la R&D. Ses dernières innovations ? Des connecteurs sans outil pour le photovoltaïque, des embases de connexion embarquées dans les véhicules particuliers, mais aussi des connecteurs de recharge ultra-rapides (jusqu'à 500 kW, soit 5 à 10 fois plus rapides qu'aujourd'hui) pour véhicules électriques.

8000 M² DE LOCAUX EN 2020

En 2018, l'entreprise a engagé 15 millions d'euros sur fonds propres dans la construction de 5000 m² de nouveaux locaux destinés à accompagner sa croissance. " *Le déménagement des 80 collaborateurs actuels est prévu en décembre prochain, mais nous serons bientôt jusqu'à 200 puisque de nombreux recrutements sont prévus dans les métiers du support et de la logistique* ", déclare M. Nicaud. Les nouveaux bâtiments, lumineux et aux volumes imposants, disposeront de quatre quais de déchargement et d'un espace de stockage plus important permettant de garantir notre capacité de desserte du marché français.

Ce nouveau bâtiment sera une véritable vitrine technologique du savoir-faire de Phoenix Contact, notamment autour des infrastructures. Le bâtiment sera complètement automatisé avec les solutions Phoenix Contact au point d'être lui-même un showroom dynamique. Ces locaux sont conçus dans l'optique d'accueillir d'importants moyens liés au développement des services. En terme d'événementiel, nous pourrions y recevoir jusqu'à 100 personnes en séminaire et organiser des formations ".

PHOENIX CONTACT SAS

52, Bld de Beaubourg à Emerainville
www.phoenixcontact.com

AGGLO PRATIQUE

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION PARIS - VALLÉE DE LA MARNE

5, cours de l'Arche Guédon à Torcy

Tél. 01 63 37 24 24

contact@agglo-pvm.fr • www.agglo-pvm.fr

Direction du développement économique

5, cours de l'Arche Guédon à Torcy

Tél. 01 60 37 23 55

Service intercommunal de l'emploi

Antenne de Chelles les lundis et mardis

3, rue du Révérend-Père-Chaillet à Chelles

Tél. 01 60 93 11 24

Service intercommunal de l'emploi

Antenne de Roissy-en-Brie les jeudis et vendredis

2-6, rue du Prince de Conti à Roissy-en-Brie

Tél. 01 60 93 11 24

Maison intercommunale de l'insertion et de l'emploi

1 bis, Promenade du Belvédère à Torcy

Tél. 01 64 62 22 49

Bureau d'accueil et de services aux entreprises (BASE)

Boulevard Salvador-Allende à Noisiel

Tél. 01 60 37 29 33

Maison de l'Entreprise Innovante (MEI)

2, bis rue Alfred Nobel - Cité Descartes à Champs-sur-Marne

Tél. 01 60 37 79 00

CHAMBRE DE MÉTIERS ET DE L'ARTISANAT

Antenne de Chelles

3, bis rue de l'Ormeteau à Chelles

Tél. 01 64 79 26 50

antenne.chelles@cma77.fr • www.cma77.fr

CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE SEINE-ET-MARNE

1, avenue Johannes Gutenberg à Serris

Tél. 01 74 60 51 00

infocci@seineetmarne.cci.fr • www.seineetmarne.cci.fr

RÉGION ÎLE-DE-FRANCE

2, rue Simone-Veil à Saint-Ouen

Tél. 01 53 85 53 85

www.iledefrance.fr/aides-entreprises

DESCARTES DÉVELOPPEMENT

2 bis, rue Alfred Nobel à Champs-sur-Marne

Tél. 01 60 17 67 99

contact@descartesdeveloppement.fr • www.descartesdeveloppement.fr

L'ANNUAIRE DES ENTREPRISES

Vous recherchez un partenaire, un produit, un service... au plus près de chez vous ? L'annuaire des entreprises répertorie les établissements installés sur le territoire de Paris-Vallée de la Marne. Outil pratique, témoin de la richesse et de la diversité du tissu économique local, il vous aidera dans vos recherches.

Si besoin, contactez-nous : www.entreprises.agglo-pvm.fr